Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1916)
Heft: 163-164

Artikel: Rapport annuel présenté à l'Assemblée générale de 1916
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-625261

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 25.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

M. Righini, et l'assemblée est unanime à l'approuver, fera notifier par le Comité au Kunstverein Suisse de donner sa liste de jury à temps, et de faire l'envoi de ses invitations de façon régulière et normale.

Séance levée à 6 h. et demie.

Le rapporteur romand
HUGUENIN-BOUDRY.
Section de Genève.

Procès-verbal

de l'Assemblée générale du 18 juin 1916 à Langenthal.

M. *Ferd. Hodler*, président central, ouvre la séance à 11 h. 1/2 en souhaitant la bienvenue à l'assemblée. Personne ne demandant la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, celui-ci ayant paru dans le N° 156 de l'*Art suisse*, il est passé à l'ordre du jour. Le secrétaire donne lecture du *Rapport annuel* en français, puis M. Mangold lit la version allemande. Ce rapport est adopté. L'assemblée nomme deux scrutateurs qui sont MM. *Blailé* et *Steiner*.

Les rapporteurs de l'assemblée des délégués de la veille, MM. Fries et Huguenin-Boudry, lisent leurs procès-verbaux.

M. *Röthlisberger* prie l'assemblée de bien vouloir tenir compte du travail sérieux de Messieurs les délégués et de ratifier les décisions prises par eux.

M. *Righini*, trésorier central, présente le Rapport des comptes 1915-1916 et saisit cette occasion pour remercier notre dévoué membre passif M. Schwarz, comptable, Messieurs les caissiers des sections et Messieurs les réviseurs des comptes pour leur active collaboration. MM. *Bovet* et *Albr. Mayer* donnent lecture du rapport des reviseurs de comptes en allemand et en français. Les comptes sont adoptés et M. *Link* demande la parole pour exprimer à M. Righini, au nom de l'assemblée, ses plus vifs remerciements pour son dévouement et la façon magistrale dont il gère la caisse de la Société.

L'assemblée, d'une façon générale, se conforme au vœu exprimé plus haut et ratifie les décisions des délégués. Ainsi sont adoptés les points suivants : N° 4. Réviseurs des comptes ; n° 5. Cotisation annuelle ; n° 6. Budget 1916-1917.

La liste des candidats (n° 7) est lue et l'assemblée vote après chaque nom. Les 17 candidats présentés et qui remplissent les conditions requises par les statuts sont reçus. N° 8. Jury annuel, adopté.

Quant à la liste des propositions pour le Jury du prochain Salon fédéral, il est décidé de la fixer indépendamment du Jury annuel, et cela par une assemblée de délégués des sections convoquée en temps et lieu voulus.

M. Röthlisberger donne quelques explications sur les nominations statutaires. M. *Hodler* est nommé président par acclamation.

Pour le N° 10. Exposition de la Société, à Genève ; n° 11. Proposition de la Section d'Argovie, et n° 12. Proposition de la Section de Saint-Gall, l'assemblée ratifie également les décisions des délégués. Il en est de même pour le n° 13. Proposition *E. Geiger*, qui donne lieu à un échange de vue. M. *Righini* fait part à ce sujet d'un fait nouveau dans ce sens qu'il eut après l'assemblée des délégués une entrevue avec M. *Roberto Brand*, qui a organisé à diverses reprises des expositions de peintres espagnols dans les principales capitales de l'Amérique du Sud, expositions qui ont eu un excellent résultat.

M. Brand fera au Comité central des propositions fermes en vue d'expositions de peintres suisses.

M. *Geiger* prend la parole pour mettre en discussion les détails de sa proposition ; cependant, M. *Righini* estime que c'est là la tâche de la Commission qui vient d'être nommée à cet effet. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 1 heure.

Le Secrétaire : Th. DELACHAUX.

Rapport annuel

présenté à l'Assemblée générale de 1916.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

C'est la deuxième fois que nous nous réunissons depuis le début de la grande guerre qui sévit tout à l'entour de nos frontières. Notre pays a été jusqu'ici épargné des graves contre-coups que sa proximité de tant de foyers de mort et de destruction pouvait nous faire craindre. Espérons qu'il en sera de même jusqu'au bout de cette formidable crise que traverse le vieux monde ; soyons heureux de sortir indemnes de la terrible mêlée et travaillons avec d'autant plus de zèle et de courage à réparer le mal qui a été fait.

Envoyons une pensée de reconnaissance à tous ceux, et il y en a beaucoup des nôtres, qui veillent à la frontière pour permettre aux autres de suivre en toute sécurité leurs études et leurs travaux.

D'une façon générale, la vie de la Société s'est trouvée depuis deux ans un peu ralentie. Nos sections ont toutes plus ou moins souffert des longues périodes de service militaire d'une partie de leurs membres. Les plus atteintes ont été nos sections à l'étranger dont la plupart des membres sont rentrés au pays dès le début de la guerre et dont beaucoup se sont depuis lors ralliés à d'autres sections.

L'Assemblée générale dernière coïncidait avec l'ouverture de notre Exposition du Jubilé à Zurich. Si nous jugeons d'après le nombre des visiteurs qui a été de 11,153, nous pouvons être contents de ce succès. Les œuvres vendues sont au nombre de soixante, pour une somme totale de Fr. 12,000 —. Il est certain que ce chiffre n'est pas très élevé, mais il faut en imputer la cause à la guerre sans laquelle nous aurions certainement pu atteindre un chiffre de vente supérieur.

Nous saisissons cette occasion pour rappeler le bon souvenir que nous avons tous rapporté de la fête du Jubilé et nous en remercions encore une fois vivement la sec-

tion de Zurich dont le dévouement s'est montré inlassable.

Comité central. — Par le fait du renvoi de l'Assemblée générale de l'année dernière en octobre, l'exercice qui se termine aujourd'hui n'embrasse qu'une période de neuf mois. Pendant ce temps, le Comité central s'est réuni trois fois en séance et le bureau une fois. L'Assemblée générale dernière avait chargé le Comité central de l'étude des questions suivantes :

1° Exposition de la Société dans le bâtiment démontable, éventuellement à Genève.
2° Jury annuel ou jury spécial pour cette exposition.
3° Représentation plus large de l'Art décoratif à nos expositions et spécialistes dans le jury.
4° Exonération des frais de douane pour les œuvres des artistes suisses obligés par suite de la guerre de rentrer en Suisse.
5° Concours pour le diplôme de membre d'honneur de la Société.

Résumons en quelques mots ces cinq questions dont les plus importantes figurent à l'ordre du jour et qui seront donc discutées ultérieurement.

1° Le Comité central a fait une série de démarches au sujet de l'emploi du bâtiment démontable, que nous aurions pu, en principe, obtenir; mais ce projet n'était viable qu'à la condition d'obtenir en même temps de la Confédération une subvention assez importante ou l'assurance qu'elle prendrait à sa charge les frais d'installation et d'administration prévus dans la nouvelle ordonnance d'exécution.

Cette demande de subvention s'est malheureusement heurtée à un refus motivé par la situation économique actuelle de la Confédération qui a entraîné la réduction du crédit des Beaux-Arts. Il fallait donc abandonner le bâtiment démontable et chercher un autre moyen de réaliser l'exposition projetée. Celui-ci s'est trouvé dans le fait que la section de Genève s'était assurée pour l'automne les locaux du nouveau Palais électoral de Genève, actuellement en construction. La section de Genève a obligeamment cédé son droit à la Société pour une exposition d'ensemble et dès lors le Comité central a fait de nouvelles démarches dans ce sens. Celles-ci ont abouti et en principe nous pourrons occuper les locaux à partir de la fin de novembre, mais devons attendre la décision du Grand Conseil de Genève qui doit allouer encore un crédit pour l'aménagement du Palais électoral en salle d'exposition. La subvention que le Conseil fédéral nous a allouée et qui est de Fr. 2500 — nous permettra de réaliser cette exposition dans les meilleures conditions, dans le cas d'une solution favorable de la question des locaux.

2° Quant à la deuxième question, celle du jury, le Comité central a jugé préférable de laisser à l'Assemblée générale de cette année le soin de la trancher puisque le jury annuel figure à son ordre du jour et que c'est lui qui devra fonctionner pour cette exposition à Genève. L'assemblée d'aujourd'hui pourra donc tenir compte dans son choix de ce cas spécial.

3° A propos de l'admission des artistes décorateurs ou ouvriers d'art dans la Société, le règlement est formel et il n'y a pas lieu de les exclure. La question de savoir si un artiste ne peut exposer que dans la technique par laquelle a été motivée son admission dans la Société (peinture, sculpture, art décoratif, architecture), regarde plus les sections dont les expositions se font sans jury, que la Société dans son ensemble, par le fait que dans nos expositions toutes les œuvres passent par un jury.

Quant à la demande qu'une place soit réservée à l'art décoratif dans le jury, le Comité central propose que cette représentation ne soit pas faite au détriment de la composition actuelle de nos jurys, mais que l'art décoratif sera jugé par le jury dans son ensemble et auquel on aura adjoint un artiste décorateur dans ce but spécial.

4° Les démarches que le Comité central a entreprises en vue d'exonérer des frais de douane parfois considérables nos collègues rentrant de l'étranger, se sont tout d'abord heurtées à la dureté des ordonnances et règlements fédéraux en matière de droits de douane. Cependant, la Commission fédérale des Beaux-Arts, nantie de cette proposition, a, de son côté, fait des démarches que nous espérons voir aboutir et qui ont déjà rendu de notoires services aux intéressés.

5° Le concours pour un diplôme de membre d'honneur a été annoncé par la voix du journal et a eu le résultat que vous avez lu dans le n° 161-162 de notre journal. Le projet qui reçut le Ier prix et qui fut choisi pour l'exécution est celui du peintre Heinrich Herzig, membre de la section de Saint-Gall ; deux IImes prix ont été décernés à MM. Renggli et Marxer et un IIIme à M. Buchner. Il avait été envoyé seize projets au concours.

Le Comité central eut à s'occuper de diverses questions administratives ; il nomma deux délégués à l'Assemblée générale de la Caisse de Secours, qui sont MM. *B. Mangold* et *R. Lugeon*. La Nouvelle Société Helvétique, par l'intermédiaire de M. *Benteli*, nous a demandé de désigner un délégué dans la *Commission des feuilles du dimanche*. M. *B. Mangold* a été désigné à cet effet par le Comité central et a déjà assisté à une séance.

La proposition très intéressante de M. *E. Geiger*, parue tout d'abord dans la *Nouvelle Gazette de Zurich* et que nous avons reproduite dans l'*Art suisse*, a fait l'objet d'une discussion nourrie du Comité central à la suite de laquelle nous nous sommes adressés au Département du Commerce ainsi qu'au département politique fédéral. La réponse que nous avons reçue a été reproduite dans le n° 161-162 de l'*Art suisse* et pourrait se résumer dans le dicton : *Aide-toi, le ciel t'aidera*. La question étant à l'ordre du jour, nous n'y insistons pas à cette place.

Secrétariat. — Le secrétariat a expédié depuis la dernière assemblée générale environ 170 lettres et convocations. Le Journal a paru six fois avec soixante pages de texte. Nous rappelons à ce propos le numéro illustré publié à l'occasion de l'exposition de Zurich l'automne dernier et qui contient outre un hors-texte et dix-sept reproductions d'œuvres d'art un aperçu de l'histoire de la Société depuis sa fondation.

Estampe 1916. — Nos membres passifs ont reçu comme par le passé une estampe qui était cette fois une belle lithographie de M. *Otto Wyler*.

Caisse centrale. — La Caisse centrale continue sa marche ascendante, ce qui est, par le temps qui court,

une constatation des plus réjouissantes ; mais il y a toujours un nuage, c'est celui des cotisations qui ne rentrent pas, mal qui semble devenir chronique dans quelques sections, tandis que d'autres sont sur ce point aussi ponctuelles qu'avant la guerre ; il y a donc là avant tout une question de négligence à laquelle certains comités de sections devraient veiller.

Membres actifs. — L'état des membres actifs accuse une notable augmentation par le fait de la réception, l'an dernier, d'une trentaine de candidats : le chiffre total des membres actifs est de 460 contre 430 l'année dernière.

Nous avons à déplorer la mort d'un de nos collègues, *Eugène Sordet,* peintre, de Genève.

Nous regrettons aussi la démission de quatre membres actifs de la Société, deux de la section de Berne et deux de la section vaudoise. Par contre, 17 candidats vous sont présentés à l'assemblée de ce jour.

La section de Florence vient de se dissoudre. Nous faisons des vœux pour qu'elle renaisse de ses cendres dès que la situation le permettra.

Membres passifs. — Les membres passifs, malgré quelques démissions inévitables, nous sont restés fidèles ; ils sont montés de 365 à 381. C'est là une constatation fort réjouissante pour nous et nous leur en devons une vive reconnaissance. Mais ne nous lassons pas d'insister auprès de quelques-unes de nos sections pour qu'elles se donnent la peine de recruter quelques membres passifs, ce n'est pas chose si difficile, mais rien ne se fait sans peine. C'est dans l'intérêt de tous, autant de chaque section que de l'ensemble de la Société.

La Caisse de secours. — La Caisse de secours continue à se développer et ses moyens se sont accrus dans une proportion réjouissante. L'Assemblée générale de cette année n'a pas encore eu lieu ; mais nous espérons pouvoir publier le rapport annuel de la caisse dans notre prochain numéro de l'*Art suisse.* Il nous suffira de dire que les fonds de secours disponibles sont montés à Fr. 10.000 —.

En résumé, cet exercice qui a débuté avec le vernissage de notre exposition du jubilé, et qui se clôt sur les préparatifs d'une nouvelle exposition d'automne pour cette année, a continué la marche ascendante de notre Société qui a vu le nombre de ses membres, tant actifs que passifs, augmenter, et sa fortune s'accroître malgré les temps peu favorables que nous traversons.

Liste des Membres.

Le numéro suivant de l'*Art suisse* sera accompagné de la **nouvelle liste des membres complète** ; par conséquent nous ne donnons pas dans ce numéro les corrections habituelles à la liste des membres.

Nous prions instamment tous les membres qui auraient un changement à nous indiquer, de bien vouloir le faire jusqu'au 25 août.

La Rédaction.

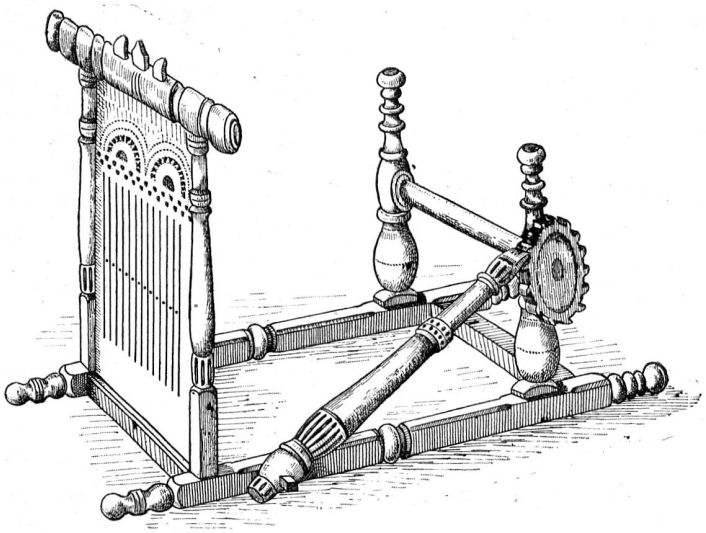

H. Volkart. *Schweizerische Webegitter.* Webegitter aus Zernetz (Engadin).

(Voir *Bibliographie,* page 98.)

IMPRIMERIE ATTINGER NEUCHATEL